

Visioconférence

« (Re)mobiliser le public jeune par les tiers-lieux »

mercredi 26 janvier 2022

Nous avons souhaité aborder ce thème en visioconférence car de plus en plus de tiers-lieux se mobilisent en faveur de la re-mobilisation du public jeune, notamment face aux conséquences de la crise sanitaire (décrochage, isolement, souffrance psychologique et sociale...). Il apparaît que les tiers-lieux peuvent jouer un rôle d'animation de la coopération territoriale autour du public jeune et proposer un cadre atypique pour les accueillir et favoriser leur épanouissement.

Cette note vise à synthétiser les grands thèmes abordés durant la visioconférence par les intervenants mais également par les participant.e.s au travers des questions qu'ils ou elles ont pu poser.

Objectifs

- Inspiration / montrer par l'exemple
- Identifier les actions potentielles, les compétences nécessaires et les partenaires mobilisables

Partenaire

- Vincent PÉCHAUD du collectif La Smalah (40) pour le programme [Territoires Communs](#)
- Siegfried BURGEOT, chargé de développement et chargé du numérique au [CRIJ Nouvelle Aquitaine](#)
- Lucie RAIMBAULT, coordinatrice-animatrice, [Le Moulin Créatif](#) (85)

Grands axes évoqué

Retour d'expérience du [Moulin Créatif](#) : dispositif "Bouffées d'arts frais"

Le Moulin Créatif en bref : c'est un tiers-lieu culturel à Montaigu (Vendée - 85), géré par une association. Il offre aux acteurs économiques, culturels et artistiques locaux un espace pour développer leur activité (bureaux, ateliers, stockage, salles de réunion, espaces événementiels...). L'association a été créée en 2017, mais le lieu a ouvert en 2019.

Le constat à l'origine du projet : A l'occasion d'un échange informel, plusieurs membres du lieu identifient un sujet autour de l'impact de la crise sanitaire sur les jeunes. Ils font en parallèle le constat de la belle réussite d'un service civique "combiné", accueilli par l'association (2 jours au lycée, 3 jours en structure + un accompagnement éducatif). Cette formule l'a aidé à se remobiliser, à se projeter, à prendre conscience de ses compétences. Nait l'idée que la communauté du Moulin pourrait soutenir ces jeunes en difficulté.

La conception du projet (août - septembre 2020) : l'association mobilise des compétences en interne (une éducatrice et des adhérents qui sont majoritairement des artistes et créateurs). Leur envie est de proposer des ateliers pour accompagner le lâcher prise, le faire, la prise de conscience des capacités. Ils écrivent une première trame du projet et mobilisent des partenaires institutionnels qui ont un rôle d'accompagnement des jeunes (Mission de lutte contre le décrochage scolaire et mission locale), avec le souhait de les investir dans une logique de co-construction.

Ça tombe bien, car à ce moment-là, la mission locale est en manque d'outils pour répondre à la nouvelle obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans (décret entré en application à la rentrée de 2020). En interne, le CA du Moulin valide l'opportunité et y voit une occasion de mettre la communauté en coopération et de montrer la plus-value d'un tiers-lieu pour un public en difficulté.

Une recherche de financements est mise en œuvre : car l'association n'a pas la trésorerie pour lancer le projet et souhaite rémunérer les intervenants. Le budget global est de 40 000 €. Sont mobilisées la Fondation Banque Populaire Grand Ouest (5000 €), La Région (commission insertion décrochage), la DRAC et la mission locale.

Le dispositif : Il est créé pour les jeunes décrocheurs, scolaires ou non, de 15 à 25 ans. Un groupe de 8 jeunes maximum est accueilli dans le tiers-lieu pendant 9 semaines, sur un mi-temps. Cela leur laisse du temps libre pour faire d'autres choses en parallèle (stages, etc.) et réduit les risques d'absentéisme. Le programme se compose de : l'accueil dans un lieu de travail atypique, des ateliers créatifs et artistiques, des ateliers autour du mieux-être (yoga, méditation, art thérapie) et des ateliers tournés vers l'après, dans une logique de transition pour que la fin du dispositif se fasse en douceur. Le parcours se donne pour objectif final la réalisation d'une exposition avec les œuvres réalisées par les jeunes : pour leur apporter de la fierté, l'acceptation du regard des autres. Le vernissage a été réalisé dans un "grand élan de bonheur et de joie" :-)

L'état d'esprit : Le dispositif est conçu comme une démarche d'éducation populaire, avec de la souplesse pour que les jeunes puissent être acteurs, contribuer.

Les suites : à la suite de la première édition du programme, une jeune est accueillie en stage avec des professionnels du moulin. Un autre jeune va louer un petit atelier pour finir ses sculptures. Le Moulin Créatif souhaite réitérer l'expérience en 2022.

Retour d'expérience de La Smalah : dispositif "Bivouac" dans le cadre du programme Territoires Communs

La Smalah en bref : La Smalah est une association qui existe depuis 2013, à Saint-Julien-en-Born dans les Landes. Cette association participe à l'animation de 3 lieux : un café associatif / espace de vie sociale, un atelier de fabrication collaboratif et une salle de formation dans un hangar partagé avec des artisans.

L'origine du dispositif : Dès 2015, l'association proposait de l'éducation aux médias et au numérique pour les jeunes. Les thématiques sont nombreuses (décryptage d'images, fonctionnement des algorithmes...) et abordées via des ateliers de production (création d'émissions, de reportages...) dans les lycées, médiathèques, écoles...

En 2018, l'association lance une première formation au métier de conseiller médiateur numérique pour des non-diplômés. A l'époque, le sujet n'est pas populaire, et le paysage est un peu désert en la matière. Cette action est donc financée par l'Etat et conduite en partenariat avec la Coopérative des Tiers-Lieux. L'association est, pour se faire, labellisée grande école du numérique. Dans ce cadre, 9 jeunes sans le bac sont formés et obtiennent une certification de niveau bac + 2 en 7 mois.

L'association n'est cependant pas pleinement satisfaite de cette formule. En effet, aller chercher la certification a demandé aux jeunes beaucoup d'efforts, alors qu'ils avaient un bagage social, santé, psycho qui les avait fait décrocher auparavant. La Smalah souhaite donc les accompagner sur ces aspects, en dehors de la certification professionnelle. L'association propose pour ce faire un projet à l'INJEP (Institut national jeunesse et éducation populaire). Le projet est transmis au ministère de la cohésion des territoires qui choisit de le financer.

Le public : Pour repérer des jeunes, la Smalah communique via du bouche à oreilles et via des prescripteurs (mission locale, etc.) qui oriente vers eux avant l'intégration dans un dispositif de droit commun comme la garantie jeune. Deux profils sont ciblés : d'une part, des jeunes qui ont décroché généralement en 3ème, qui passent beaucoup de temps sur les jeux vidéo et font un peu de bénévolat, mais qui globalement s'isolent. D'autre part, des jeunes partis en ville, qui ont fait un peu d'études mais qui sont rentrés chez leurs parents à cause du covid et qui sont en interrogation sur leur avenir.

Le dispositif : Bivouac rassemble tous les cœurs de métiers de la Smalah : métiers manuels, réflexion philosophique, économique et sociologique, approche critique des médias et du numérique, travail sur la vidéo et les réseaux sociaux. Il s'agit d'expérimenter un campus rural en mobilisant les acteurs qui gravitent autour de la Smalah, dans une logique de co-construction avec la garantie jeune et pôle emploi.

Le parcours dure 21 jours et mobilise deux salariés à plein temps. Les jeunes dorment au camping. Ils vont travailler à la fois sur leur projet professionnel et leur projet de vie via des ateliers, une semaine de stage, un atelier sur l'esprit critique, la réalisation de reportages sur une personnalité locale... Selon les opportunités sur le territoire et les

envies du groupe, des activités variées sont proposées : théâtre, cueillette de champignons, barbecue, rencontre avec un berger, atelier avec une nutritionniste...

Les jeunes bénéficient également d'entretiens avec un psychologue d'une heure toutes les semaines pendant 3 semaines. C'est un moment pour parler de leur vie dans le groupe, pour faire le lien avec des dispositifs de soins dans lesquels ils sont engagés (liés à des névroses, addictions...). Certains jeunes ne s'en saisissent pas, mais c'est une dimension importante du parcours pour la grande majorité d'entre eux.

L'état d'esprit : La Smalah se donne de la latitude pour improviser selon le groupe. L'objectif est de permettre aux jeunes de renouer avec le collectif, de vivre une expérience humaine et collective, et de renouer avec les dispositifs de droit commun. Il s'agit de leur faire passer un bon moment et d'accompagner leur apprentissage de la vie en autonomie. Les jeunes sont indemnisés à hauteur de 15 €/jour.

La suite : A la fin du parcours, les jeunes repartent avec une feuille de route qui est travaillée avec la mission locale, pôle emploi et le psychologue. Elle comprend des objectifs à court terme, d'ordre professionnel ou personnel. Il leur est aussi proposé de participer à une formation professionnelle de 7 mois, qui vise à leur donner les compétences numériques transversales à tous les métiers (com photo, vidéo, visuelle, création de site web...) et à construire un projet pro avec deux conseillers en orientation professionnelle (reprise d'étude ou création d'activité). La formation se compose aussi d'1 mois de stage, 1 mois de chantier-école, 35h de philo, 35h d'activité physique, un peu de surf, une remise à niveau en français, une introduction à la sociologie (pour apporter un cadre intellectuel aux questions qu'ils se posent).

Évolutions du dispositif : Sous réserve de l'accord des financiers, tout devrait évoluer l'année prochaine, en prenant le meilleur des deux formats (bivouac + la formation longue), pour aller vers une sorte de grand chantier école dans lequel tout le groupe travaillerait sur un projet collectif tout en travaillant sur les individualités. Ce nouveau format conserverait aussi les spécificités de la Smalah autour du numérique, de la philosophie et de la sociologie.

En termes de pilotage et de modèle économique : Un comité de pilotage et un comité financier suivent ce dispositif expérimental. L'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires a apporté une aide au titre de l'expérimentation d'un campus rural. Sont également financeurs : le département, la région sur la formation pro, la direccte (AAP repérer et mobiliser les publics invisibles) et la DREETS sur la partie repérage et remobilisation. La question se pose de savoir comment pérenniser financièrement ce dispositif qui jusqu'à présent était financé sur la logique expérimentale car il ne rentre pas exactement dans les cases de la formation professionnelle.

La difficulté du moment : Difficulté au niveau du recrutement et à comprendre pourquoi : la communication ? Le contexte global qui rend difficile la mobilisation ?

Témoignage du CRIJ sur les Points Info Jeunesse

Le CRIJ en bref : Le Centre Régional Information Jeunesse a pour vocation de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie en leur fournissant des informations et des services utiles dans leur vie quotidienne. Il anime et coordonne le réseau Information Jeunesse de Nouvelle-Aquitaine, composé de structures de proximité labellisées par l'État et assure aussi un accueil physique dans ses locaux sur les sites de Bordeaux, Poitiers et Limoges.

En Nouvelle-Aquitaine, il existe 122 points information jeunesse. Leur mission est de rendre les jeunes autonomes via un accueil inconditionnel en proposant des informations qui concernent la vie courante (engagement, logement, étranger) et en favorisant l'accès aux droits (aides, accompagnement...). Les PIJ ont un rôle d'orientation vers les acteurs du territoire.

Un rôle en évolution : avec l'arrivée du numérique, les pratiques de l'information jeunesse se sont transformées. A été développée une présence en ligne, l'utilisation d'outils (réseaux sociaux, serveur discord...) avec modération. En complément, il y a un objectif d'aller vers les jeunes via des animations et des ateliers hors les murs, dans des maisons de quartier, des missions locales...

Des relations plurielles avec les tiers-lieux :

- Le CRIJ peut avoir un rôle d'orientation vers les tiers-lieux pour que les jeunes y trouvent les ressources pour faire aboutir leurs projets (Ex : renvoi d'un jeune avec un projet de fabrication vers les Usines à Poitier)
- Le CRIJ peut s'investir dans la co-construction de projets de tiers-lieux, notamment lorsqu'il y a le souhait de développer des actions spécifiques envers la jeunesse. (Ex: font partie du collectif de conception de la Proue à La Rochelle)
- Le CRIJ peut aussi être à l'initiative de projets de tiers-lieux (Ex : tiers-lieu Cobalt à Poitiers)

Dans les projets en cours ou à venir sur la question des tiers-lieux, le CRIJ souhaite :

- Transformer les trois lieux d'accueil pour proposer des espaces où il fait bon vivre, où on peut venir étudier, se rencontrer... C'est ce qu'ils font depuis plusieurs années mais il y a un besoin de formaliser ces pratiques.
- S'inspirer des actions réalisées par les tiers-lieux via un programme organisé autour d'un groupe pilote de 12 structures qui visitent des tiers-lieux, s'inspirent...

Questions

Est-ce que le tiers-lieu apporte une plus-value pour remobiliser les jeunes ?

Pour La Smalah : ce qui plaît aux jeunes, c'est l'aventure collective, le rêve autour d'un même projet. **Le tiers-lieu n'est pas neutre, il propose quelque chose d'engagé**, avec une vision de l'avenir, une utopie. Une fois que le groupe est fédéré autour de ça, on peut leur proposer n'importe quoi. C'est une question d'approche. Par exemple, sur le sujet de la philosophie, avec des intervenantes atypiques, passionnées, ça marche.

La dimension tiers-lieu est aussi importante **car c'est un lieu hors des institutions** : ce n'est pas une école, ce n'est pas pôle emploi... Il y a une diversité de personnes, de profils, qui inspire et qui stimule. Les jeunes deviennent des usagers comme les autres, ce qui apporte une horizontalité.

Pour Le Moulin Créatif: en arrivant, les jeunes ne savaient ce qu'étaient un tiers-lieu. **La diversité des profils des usagers, le caractère vivant du lieu** (chaque usager arrive à une heure différente, quelqu'un bricole dans un coin, quelqu'un d'autre propose une pause café...) a été facilitant dans la constitution du groupe. C'est un lieu dans lequel ils se sentent bien, ils se sentent eux-même. **Le tiers-lieu apporte un cadre mais donne de la liberté par rapport à l'institution**. Il est bien sûr nécessaire de rappeler les règles, mais ça se construit petit à petit, à partir du vécu.

Dans les tiers-lieux, **ils découvrent d'autres manières de travailler**, d'autres manières de trouver sa place, on les prend au sérieux...

Quelles relations avec l'école de la deuxième chance ?

A cobalt, une promo est accueillie tous les ans. Le décrochage en tiers-lieu permet aux jeunes de voir autre chose que le dispositif en lui-même. Il est important qu'ils soient mélangés dans un lieu, pas enfermés dans une salle.

Le dispositif questionne La Smalah car il semble normé, charté. Pour le Moulin Créatif, l'interconnaissance est là mais pas d'actions conjointes.

Y a t'il des démarches en tiers-lieux sur le "pré" décrochage scolaire ?

Un certain nombre de tiers-lieux ont des liens avec des écoles. Exemple donné de l'organisation d'ateliers pour casser les codes, montrer la diversité des parcours professionnels qui ne sont plus linéaires comme avant.

Il reste difficile de rentrer dans les établissements scolaires. Au niveau du CRIJ, les partenariats se font par le haut, via les académies, les rectorats. Cela demande de potentiellement bien vouloir rentrer dans un module.

Bonus

[Revue sur les tiers-lieux #7](#) sur la jeunesse

Compte-rendu de la visioconférence [Comment favoriser la coopération et l'entreprenariat pour les jeunes dans mon tiers-lieu ?](#)

Le collectif "[tiers-lieux edu](#)" propose des réflexions autour du sujet, sur la réinvention de l'école par les tiers-lieux, l'intégration de tiers-lieux.

